

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 15 avril 2019 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

S.O.
2019-04-01

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le premier jour du mois d'avril de l'an deux mille dix-neuf à vingt heures (20:00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no. 1
Madame Suzanne Ledoux, conseillère district no. 2
Monsieur Raymond Bisailon, conseiller district no. 3
Madame Annie Gagnon, conseillère district no. 4
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no.5
Madame Pierrette Lajoie, conseillère district no. 6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau.

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et Madame Claudine Babineau, OMA, greffière assistent également à cette assemblée.

Rs.2019-04-123

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1er avril 2019 avec les modifications suivantes:

AJOUTER :

4.6 Demande d'autorisation pour la tenue d'une activité communautaire.

REPORTER :

L'item 4.2

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-04-124

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 MARS 2019.

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 18 mars 2019, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV);

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2019, tel que rédigé par la greffière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CORRESPONDANCE.

Rs.2019-04-125

DEMANDE DE COMMANDITE DE L'APEH RICHELIEU-VAL-MASKA.

Attendu que l'Association des parents des enfants handicapés Richelieu-Val-Maska invite la Ville d'Acton Vale à participer à l'amélioration de la qualité de vie des familles ayant des enfants avec des besoins particuliers en apportant une contribution monétaire;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 100 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00-970, à l'APEH Richelieu-Val-Maska, à titre de contribution financière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

... L'item 4.2 est reporté à une séance ultérieure.

Rs.2019-04-126

DEMANDE DE COMMANDITE DU CERCLE DES FERMIERES D'ACTON VALE.

Attendu que le Cercle des fermières d'Acton Vale organise une Expo/Brunch le 2 juin prochain au Centre de Bénévolat d'Acton Vale, et qu'il y aura une exposition des travaux réalisés par les artisans;

Attendu que dans le but d'aider financièrement, pour diverses dépenses, une demande de commandite est soumise à la Ville;

En conséquence le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser une dépense de 200 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00-970, au Cercle des fermières d'Acton Vale à titre de commandite.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-04-127

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT D'UNE CONTRIBUTION POUR LE RELAIS POUR LA VIE.

Attendu que le Relais pour la Vie tiendra sa marche de l'espoir le 24 mai prochain au parc Donald Martin;

Attendu que l'organisme dépose une demande de contribution financière dans le cadre de la marche de l'espoir;

En conséquence la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

D'autoriser un montant de 500 \$ à titre de contribution et un montant de

150 \$ pour l'achat de 30 lanternes au coût de 5 \$ chacune, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00-970, au Relais pour la Vie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-04-128

DEMANDE D'UTILISATION DU TERRAIN DU POSTE PARÉ.

Attendu que dans le cadre d'une formation pratique du cours piégeage et gestion des animaux à fourrure, monsieur Jean-Marie Benoit demande la permission d'utiliser le terrain du poste Paré le 14 avril 2019;

Attendu que monsieur Benoit s'engage à remettre le terrain dans le même état que lors de la prise de possession;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise monsieur Jean-Marie Benoit à utiliser le terrain du poste Paré le 14 avril prochain pour y offrir sa formation pratique;

Que monsieur Benoit communique avec le directeur des Services culturels et sportifs, monsieur Stéphane Chagnon, pour fins d'entente et en cas de problèmes durant ces journées;

Que monsieur Benoit remette le terrain dans le même état que lors de la prise de possession.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-04-129

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA TENUE D'UNE ACTIVITÉ COMMUNAUTAIRE.

Attendu que le Carrefour jeunesse-emploi demande l'autorisation pour la réalisation d'une activité de collecte de vélos reconditionnés, en collaboration avec des jeunes du Centre de formation des Maskoutains d'Acton Vale et d'Action Sport Vélo, dont l'objectif est de collecter des vélos usagés afin qu'ils soient remis à neuf par Action Sport Vélo;

Attendu que cet événement aurait lieu le 4 mai 2019 de 9h à 15h et une demande est déposée pour l'utilisation du stationnement de la Gare d'Acton Vale;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

Que la Ville autorise le Carrefour jeunesse-emploi à utiliser le stationnement de la Gare d'Acton Vale le 4 mai 2019 de 9h à 15h.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-04-130

RÉSOLUTION POUR AUTORISER DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR DES CONSEILLERS (ÈRE) AINSI QUE LE PAIEMENT DE CES DÉPENSES.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu d'autoriser la dépense et le paiement de cette dépense, à même le poste budgétaire 02-110-00-310, du conseiller suivant, pour le mois d'avril 2019 :

M. Raymond Bisailon : Achat d'un billet pour assister au Gala
Distinction de la Chambre de commerce 115 \$
région d'Acton, le 4 mai 2019. + txes

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-04-131

NOMINATION DU COMITÉ ORGANISATEUR DE LA SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ ET AUTORISATION DU BUDGET NÉCESSAIRE À CETTE FIN.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

Que soient nommés pour faire partie du Comité organisateur de la Semaine de la Municipalité qui aura lieu du 2 au 8 juin 2019, les personnes suivantes : mesdames Vicky Lessard, Nathalie Ouellet et Pierrette Lajoie, messieurs Stéphane Chagnon, Jean-Guy Rocheleau, Éric Charbonneau, et Raymond Bisailon;

Qu'une dépense d'un montant de 8 000 \$ soit autorisée ainsi que son paiement pour la tenue de diverses activités dans le cadre de la Semaine de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-04-132

ENTENTE DE PRÊT MUTUEL DE LOCAUX D'URGENCE DANS LE CADRE DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE.

Attendu que la municipalité de Saint-Théodore d'Acton soumet à la Ville d'Acton Vale, une entente de prêt mutuel de locaux d'urgence dans le cadre de la sécurité civile;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale accepte l'entente de prêt mutuel de locaux d'urgence dans le cadre de la sécurité civile, à intervenir avec la municipalité de Saint-Théodore d'Acton;

Que la Ville autorise le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la Ville tous les documents nécessaires pour l'entente de prêt mutuel de locaux d'urgence dans le cadre de la sécurité civile, à intervenir avec la municipalité de Saint-Théodore d'Acton.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-04-133

RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'INSCRIPTION DES ÉLUS (ES) AUX ASSISES ANNUELLES DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC.

Le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant suffisant pour l'inscription de HUIT (8) personnes au Congrès de l'Union des Municipalités du Québec qui aura lieu du 9 au 11 mai 2019 au Centre des Congrès de Québec;

De payer, à même le poste budgétaire 02-110-00-310, le coût d'inscription des congressistes ainsi que toutes les dépenses inhérentes pour assister audit congrès. Les dépenses reliées au conjoint sont à la charge du congressiste.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-04-134

DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS RELATIVE À UNE MODIFICATION DES FEUX SONORES À L'INTERSECTION DES RUES D'ACTON ET DE ROXTON.

Attendu que L'Institut Nazareth et Louis Braille ont soumis une demande à la Ville d'Acton Vale d'installer un feu sonore à l'intersection des rues de Roxton et d'Acton, traverse nord-sud;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale dépose une demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports afin d'installer un feu sonore à l'intersection des rues de Roxton et d'Acton, traverse nord-sud.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

...Dépôt des rapports des départements suivants relativement aux achats municipaux :

- a) Greffe municipal et Cour municipale
- b) Services culturels et sportifs
- c) Travaux publics
- d) Direction générale
- e) Bibliothèque municipale
- f) Urbanisme
- g) Trésorerie
- h) Incendie

- i) Traitement de l'eau et épuration des eaux
- j) Ressources humaines

Le conseil prend acte.

Rs.2019-04-135

RÉSOLUTION POUR DÉTERMINER LES CRITÈRES ET JUGEMENT DE SÉLECTION DE L'APPEL D'OFFRES ET D'AUTORISER LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À DEMANDER, PAR VOIE D'INVITATION, DES SOUMISSIONS POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS POUR LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES MATÉRIAUX - RÉFECTION DE LA RUE DE ROXTON.

Attendu que la Ville veut recevoir une offre de services professionnels pour le contrôle de qualité des matériaux - Réfection de la rue de Roxton;

Attendu qu'en vertu de l'article 573.1.0.1.1 de la Loi sur les cités et villes, le conseil doit utiliser un système de pondération et d'évaluation des offres de services professionnels;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

D'autoriser la directrice générale à demander des soumissions, par voie d'appel d'offres public, conformément aux règles prévues à la Loi sur les cités et villes pour des services professionnels;

D'accepter les critères d'évaluation suivants :

1. Expérience du soumissionnaire : 30 points
2. Compétence et disponibilité du responsable de projet : 30 points
3. Organisation de l'équipe de projet : 30 points
4. Livrables et qualité de la proposition avec échéancier : 10 points.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-04-136

OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS DE LA FIRME PLURITEC.

Attendu que la firme Pluritec offre ses services professionnels pour la préparation des plans et devis pour le réaménagement d'une section de trottoir sur la rue Landry, soit entre les rues McClure et Pelchat;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

De mandater la firme Pluritec pour la préparation des plans et devis selon l'offre de services datée du 20 mars 2019;

Que la Ville d'Acton Vale autorise, à cet effet, une dépense d'un montant de 5 900 \$, plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 22-300-10-000 à la firme Pluritec;

De financer la dépense à même le fonds général;

D'autoriser la directrice générale, madame Nathalie Ouellet, OMA, à signer pour et au nom de la Ville ladite offre de services.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-04-137

OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS DE LA FIRME PLURITEC.

Attendu que la firme Pluritec offre ses services professionnels pour la préparation des plans et devis pour le prolongement des trottoirs de la Route 116;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

De mandater la firme Pluritec pour la préparation des plans et devis selon l'offre de services datée du 27 mars 2019;

Que la Ville d'Acton Vale autorise, à cet effet, une dépense d'un montant de 8 800 \$, plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 22-300-10-000 à la firme Pluritec;

De financer la dépense à même le fonds général;

D'autoriser la directrice générale, madame Nathalie Ouellet, OMA, à signer pour et au nom de la Ville ladite offre de services.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-04-138

OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS DE LA FIRME PLURITEC.

Attendu que la Ville a demandé des prix pour la réalisation d'une évaluation environnementale de site – phase I et caractérisation environnementale phase II, sur le lot 5 901 668;

Attendu que la firme Pluritec offre ses services professionnels pour la réalisation de l'évaluation et de la caractérisation;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

De mandater la firme Pluritec pour la réalisation d'une évaluation environnementale de site – phase I et caractérisation environnementale phase II, sur le lot 5 901 668, selon l'offre de services datée du 26 mars 2019;

Que la Ville d'Acton Vale autorise, à cet effet, une dépense d'un montant de 19 140 \$, plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-330-00-411 à la firme Pluritec;

De financer la dépense à même les surplus libres;

D'autoriser la directrice générale, madame Nathalie Ouellet, OMA, à signer pour et au nom de la Ville ladite offre de services.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-04-139

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DES DÉBOURSÉS ET COMPTES À PAYER.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'approuver les déboursés et comptes ci-après et qu'ils soient payés et que ceux payés avant la présente soient ratifiés :

Liste des paiements préautorisés :	
• Liste des chèques émis et des paiements directs du 27-02-2019 au 26-03-2019	323 817.59 \$
• Paiements par AccèsD du 27-02-2019 au 29-03-2019	183 848.53 \$
• Salaires et REER pour le mois de mars 2019	120 607.47 \$
Liste des comptes à payer :	
• Pour le mois de mars 2019	197 590.48 \$
Grand Total	825 864.07 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-04-140

RADIATION D'UNE HYPOTHÈQUE LÉGALE RÉSULTANT D'UN JUGEMENT.

Attendu que 9250-6625 Québec Inc. a acquitté la totalité de sa créance à l'égard de la Ville d'Acton Vale;

Attendu que la Ville d'Acton Vale avait préalablement publié un avis d'hypothèque légale résultant d'un jugement le 11 novembre 2016, sous le numéro 22 732 514 sur les lots 3 069 289, 3 069 290 et 2 326 154 du cadastre du Québec, circonscription foncière St-Hyacinthe;

Attendu que la Ville d'Acton Vale avait préalablement publié un préavis d'exercice de vente sous contrôle de justice le 19 décembre 2016, sous le numéro 22 810 942, sur les lots 3 069 289, 3 069 290 et 2 326 154 du cadastre du Québec, circonscription foncière St-Hyacinthe;

Attendu que la Ville d'Acton Vale doit donc faire publier une quittance et mainlevée pour la somme reçue au Registre foncier afin de procéder à la radiation des inscriptions de cet avis d'hypothèque légale et de ce préavis d'exercice;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

De mandater Me Audrey Toupin-Couture à signer, pour et au nom de la Ville d'Acton Vale, une quittance au bénéfice de 9250-6625 Québec Inc. et destinée à être publiée pour radier l'avis d'hypothèque légale résultant d'un jugement et le préavis d'exercice inscrits au Registre foncier sur les lots 3 069 289, 3 069 290 et 2 326 154 du cadastre du Québec, circonscription foncière St-Hyacinthe.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-04-141

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE RÉCRÉOLOGUE À PRÉSENTER UNE DEMANDE DE PERMIS POUR LA VENTE DE BOISSONS ALCOOLISÉES À LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX DU QUÉBEC.

Attendu que la journée familiale aura lieu le 9 juin 2019 dans le cadre de la semaine de la municipalité;

Attendu que la Ville d'Acton Vale prévoit la vente de boissons alcoolisées pour cette activité;

Attendu qu'une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées doit être présentée à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'autoriser le récréologue à présenter une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec pour la tenue de la journée familiale le 9 juin 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-04-142

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE RÉCRÉOLOGUE À PRÉSENTER UNE DEMANDE DE PERMIS POUR LA VENTE DE BOISSONS ALCOOLISÉES À LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX DU QUÉBEC.

Attendu que la soirée des bénévoles aura lieu le 18 mai 2019;

Attendu que la Ville d'Acton Vale prévoit la vente de boissons alcoolisées pour cette activité;

Attendu qu'une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées doit être présentée à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec;

En conséquence, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'autoriser le récréologue à présenter une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec pour la tenue de la soirée des bénévoles le 18 mai 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-04-143

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE RÉCRÉOLOGUE À PRÉSENTER UNE DEMANDE DE PERMIS POUR LA VENTE DE BOISSONS ALCOOLISÉES À LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX DU QUÉBEC.

Attendu que la fête nationale aura lieu le dimanche 23 juin 2019;

Attendu que la Ville d'Acton Vale prévoit la vente de boissons alcoolisées pour cette activité;

Attendu qu'une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées doit être présentée à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu d'autoriser le récréologue à présenter une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec pour la tenue de la fête nationale le 23 juin 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-04-144

RÉSOLUTION RELATIVE À UNE DEMANDE PRÉSENTÉE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (RÉF. MARIE-ÉLISABETH DISNARD-CHAREST).

Considérant que madame Marie-Élisabeth Disnard-Charest désire soumettre à la Commission de protection du territoire agricole du Québec une demande d'aliénation sur le lot 4 932 000;

Considérant que monsieur Stéphane Boisvert, officier municipal, atteste que ce projet est conforme au règlement de zonage et, le cas échéant, aux mesures de contrôle intérimaire;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

Que la présente demande est conforme au règlement de zonage actuel et, le cas échéant, aux mesures de contrôle intérimaire;

Que la Ville d'Acton Vale recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'accorder ladite demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS.

La période de questions débute à 20 h 10.

M. Pascal Goulet	Demande pourquoi les entrepreneurs et les nouveaux propriétaires des
------------------	--

	développements Champoi et Pelchat, ne peuvent installer leurs nouveaux produits de revêtements extérieurs. (Ferblanterie Gilles Laliberté)
--	--

Aucune question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20 h 15.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et quinze minutes (20;15)

Éric Charbonneau
Maire

Claudine Babineau, OMA
Greffière

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je, Sylvie Guay, CPA, CMA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

Trésorière

Date